

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

#### CNG Centre national de gestion

### **Arrêté du 17 décembre 2018 établissant la liste des élèves directeurs et élèves directrices des soins inscrits sur la liste d'aptitude à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

NOR : SSAN1830941A

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, notamment son article 56 ;  
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;  
Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 14 décembre 2018 ;  
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente, en séance du 19 décembre 2018,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, en application de l'article 16 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière, les élèves directeurs et élèves-directrices des soins mentionnés ci-dessous, ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs et directrices des soins, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique :

Mme AGOGUÉ Nathalie.  
M. ALLEMAN François.  
Mme AUGER Isabelle.  
Mme BILLION Michelle.  
Mme BOISSART Marielle.  
Mme BRAJARD Nathalie.  
Mme BRAY Caroline.  
Mme BUSTARA Maria.  
Mme CIMIA Colette.  
Mme CLAVEL Béatrice.  
Mme CRETON Matilde.  
Mme DALI-YOUCÉF Angèle.  
M. DAVIAUD Jean-Benoît.  
Mme DEHEEGHER Marie.  
M. DIOT Fabrice.  
Mme DOGNA Céline.  
Mme DUEZ Nadia.  
Mme ETIEVE Christine.  
Mme EUGENE Nathalie.

Mme FAUVEL Nelly.  
Mme GAQUIERE Céline.  
Mme GAREL Virginie.  
Mme GOUTEY Nathalie.  
Mme GRISONI Fabienne.  
Mme GUILLAUD Céline.  
M. HANIN David.  
M. LANGLOIS Franck.  
M. LAPIQUE Olivier.  
Mme LE CAZ Maud.  
Mme LE ROUGE Sylvie.  
M. LE ROUZIC Stéphane.  
Mme MARMOUGET Sylvie.  
Mme MAZELIER SECK Pascale.  
Mme MOALIC Caroline.  
Mme MONTAGNE Brigitte.  
Mme NOURRY Sophie.  
Mme PERRIN Isabelle.  
M. PERROT Jean.  
M. PETERS Christophe.  
Mme RAGUENES Florence.  
Mme RIVALDI Lydie.  
Mme ROGER Fernande.  
M. ROUSSON Nicolas.  
Mme RUFAT Olivia.  
Mme RUSTI Frédérique.  
Mme SAC-EPEE Arielle.  
M. SAUVETRE Luc-Olivier.  
Mme STREIFF Marie-Hélène.  
Mme TROESCH Corinne.  
M. ZANONE Thierry.

#### Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorial compétent.

#### Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 19 décembre 2018.

*La directrice générale,*  
DANIELLE TOUPILLIER